

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020**

**145X20**

### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Le Maire précise que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide exceptionnelle dans le cadre de la crise sanitaire. Le taux de subvention est de 70% maximum du montant hors taxes plafonné à 120 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières au Département pour la réalisation de ces projets :

<b>Opération</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention Escomptée</b>
Travaux d'amélioration et de remise en conformité électrique des installations au stade de rugby E. Vitria	114 472€	80 130€
Création d'un parking près de l'école St Elisabeth	120 000€	84 000€
Réfection d'un parking Stade B. Boli	120 000€	84 000€
Création d'un site de tri des déchets aux Services Techniques	120 000€	84 000€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE les demandes de subvention relative à ces opérations,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre de l'aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI